



**SAULDRE ET SOLOGNE**  
Communauté de Communes

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 12 décembre deux mille vingt-trois, se sont réunis salle Jacques Prévert d'Argent-sur-Sauldre sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

**Séance du lundi 18 décembre 2023**  
**Délibération n° 2023-12-112**

### **Approbation de l'organigramme des services intercommunaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024**

**Conseillers en exercice : 36**

**Conseillers présents : 25**

**Pouvoirs : 2**

**Conseillers titulaires présents :** Mme Anne CASSIER, M. Pierre LOEPER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, Mme Florence LEDIEU, M. Didier RAFFESTIN, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Pascal MARGERIN, M. Lionel POINTARD, Mme Denise SOULAT, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Jean-Marc RUIZ, M. Marc GOURDOU, et M. Jean-Yves DEBARRE.

**Pouvoirs :** M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT,  
M. Daniel GAUTIER a donné pouvoir à M. David DALLOIS,

**Absents :** Mme Sophie ESPEJO, Mme Martine MALLET, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Alexandre CERVEAU, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Alain URBAIN, M. Philippe RAGOBERT et M. Nicolas MOREAU.

**Secrétaire de séance :** Mme Anne CASSIER

Consécutivement aux changements intervenus récemment ou à venir quant aux effectifs de la Communauté de communes, et afin d'avoir une vue d'ensemble de l'organisation des services intercommunaux, il est proposé d'approuver l'organigramme de la Communauté de communes, qui sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 décembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cher en date du 18 décembre 2023 ;

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

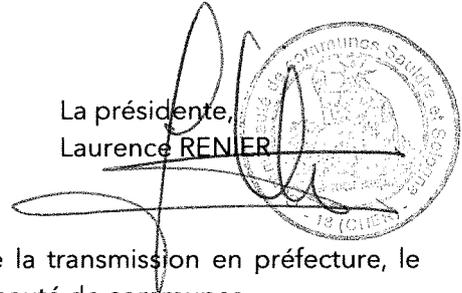
**Article 1 : APPROUVE l'organigramme des services de la Communauté de communes Sauldre et Sologne, ci-annexé.**

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,  
Anne CASSIER



La présidente,  
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/12/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.